



PRIÈRE

DIX HEURES

L'Assemblée convient à l'unanimité de permettre que la mention de M. GERRARD à l'égard d'un député ou d'une circonscription durant le débat sur le projet de loi 4 soit retirée du hansard d'hier.

L'Assemblée convient de procéder à la deuxième lecture du projet de loi 208.

M. GRAYDON propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 208 — *Loi sur la sensibilisation au jour du Souvenir et modifiant la Loi sur les écoles publiques/The Remembrance Day Awareness Act and Amendments to The Public Schools Act.*

Il s'élève un débat.

MM. GRAYDON, PETERSSEN, BRIESE, WHITEHEAD et SCHULER, M. le *ministre* BJORNSON, M. GERRARD ainsi que M. le *ministre* RONDEAU interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

Conformément au paragraphe 31(9) du *Règlement*, le leader de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur la récidive au Manitoba sera examinée le jeudi 24 mai 2012.

M. HELWER présente la proposition suivante :

Proposition n° 5 : Grève de 2011 à l'Université de Brandon

Attendu :

que la grève qui s'est déroulée à l'Université de Brandon du 12 octobre au 25 novembre 2011 a eu des répercussions scolaires et financières sur plus de 3 000 étudiants de l'Université et leurs familles qui se feront sentir pendant des années;

que cette grève universitaire qui a duré 45 jours a été la plus longue de l'histoire du Manitoba et qu'il s'agissait de la deuxième grève en quatre ans à l'Université de Brandon;

que pendant la grève, le gouvernement provincial a tourné le dos à plus de 3 000 étudiants et à leurs familles lorsqu'il a choisi d'appuyer à tout prix le processus de négociation collective;

que les étudiants de l'Université de Brandon n'avaient aucun contrôle sur l'avenir de leur année universitaire ni aucune influence sur les actes qui ont déclenché la grève ou qui se sont déroulés pendant celle-ci;

que si le premier ministre avait eu à cœur les intérêts des étudiants et de leurs familles, il aurait légiféré pour mettre fin à la grève avant que les étudiants aient manqué plus de six semaines de classes,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le premier ministre et la ministre des Services à la famille et du Travail à prendre les mesures nécessaires afin d'assurer qu'aucun autre étudiant de niveau postsecondaire ne subisse une grève comme celle qui s'est déroulée du 12 octobre au 25 novembre 2011 à l'Université de Brandon.

Il s'élève un débat.

MM. HELWER, CALDWELL et CULLEN, M^{mce} la ministre HOWARD, M^{mce} ROWAT, M^{mce} la ministre SELBY ainsi que MM. MAGUIRE et GERRARD interviennent. M. le ministre STRUTHERS exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

TREIZE HEURES TRENTE

Sont lus une première fois, un à un, les projets de loi mentionnés ci-après et dont l'objet a été indiqué :

(N^o 31) — *Loi sur les centres de services bilingues/The Bilingual Service Centres Act*;
(M. le ministre LEMIEUX)

(N^o 33) — *Loi sur le financement des élections et Loi modifiant la Loi électorale/The Election Financing Act and Elections Amendment Act*;
(M^{mce} la ministre HOWARD)

(N^o 215) — *Loi sur la budgétisation axée sur les résultats/The Results-Based Budgeting Act*.
(M^{mce} STEFANSON)

Présentation et lecture de pétitions :

M. GRAYDON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter les ministères provinciaux compétents à envisager de collaborer avec tous les intervenants afin de mettre en œuvre une stratégie visant à répondre rapidement aux sérieux défis posés par les services limités offerts en téléphonie cellulaire dans le sud-est du Manitoba en vue d'assurer une meilleure protection des gens et des propriétés.
(W. Sawatzky, C. Hébert, G. Laurie et autres)

M. GOERTZEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de la Santé veille prioritairement à ce que de nouveaux foyers de soins personnels et de nouvelles places de soins longue durée soient disponibles dans la ville de Steinbach. (D. Boychuk, V. Robertson, J. Robertson et autres)

M^{me} la *ministre* ALLAN dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2012-2013 — Éducation.

(Document parlementaire n^o 45)

M. le *ministre* RONDEAU dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2012-2013 — Vie saine, Aînés et Consommation.

(Document parlementaire n^o 46)

M. le *ministre* BJORNSON dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2012-2013 — Entrepreneuriat, Formation professionnelle et Commerce.

(Document parlementaire n^o 47)

M. ROBINSON, *ministre des Affaires autochtones et du Nord*, fait une déclaration visant à féliciter Dallas et Brandon Courchene ainsi que Vince O'Laney, de Sagkeeng's Finest, d'avoir reçu le premier prix à la toute première compétition de « Canada's Got Talent ».

M. EWASKO et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M. GAUDREAU, M^{me} DRIEDGER, M^{me} la *ministre* MELNICK ainsi que M^{mes} ROWAT et CROTHERS font des déclarations de député.

L'Assemblée se forme en Comité des subsides. Elle interrompt ses travaux en comité à 17 heures et convient de les poursuivre le vendredi 18 mai 2012 à 10 heures.

La séance est levée à 12 h 31, et l'Assemblée ajourne ses travaux à mardi, 10 heures.

Le président,

Daryl REID